



DELIBERATION DEL-2026-21 DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 23 AVRIL 2026 A 19H30

OBJET : BUDGET CARLINES : AFFECTATION DU RESULTAT 2025

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-François-de-Sales légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Thierry BEBERT, Maire.

Afférents au Conseil Municipal : 11

En exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 10

Présent(s) : Thierry BEBERT, Yves PERRACHON, Emilie PAREY, Jérôme GUGGISBERG, Sébastien SOUDIEUX, Mathilde THIOU, Frédéric JOURY, Mélanie HERISSE, Philippe PERNET, Claude BEBERT

Absent(s) excusé(s) : Florence HOWELLS

Pouvoirs : Florence HOWELLS à Yves PERRACHON

Secrétaire de séance : Emilie PAREY a été désignée comme secrétaire de séance.

En application des articles L. 2311-5, R. 2311-11, R. 2221-48-1, R. 2221-90-1, R. 2311-13, D. 5217-12 et D. 5217-13 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le résultat de l'exercice précédent est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la clôture de l'exercice suivant.

Après avoir entendu le compte administratif dont les résultats se décomposent comme suit :

Section d'exploitation	Section d'investissement
Résultat de l'exercice	Résultat de l'exercice
Dépenses de l'exercice : 68 109.14 €	Dépenses de l'exercice : 26 669.68€
Recettes de l'exercice : 65 162.33 €	Recettes de l'exercice : 29 547.58€
Résultat de l'année : - 2946.81 €	Résultat de l'année : 2 877.90 €
Résultats antérieurs	Résultats antérieurs
Excédent : 3 472.98 €	Excédent : 31 840.64 €
Déficit : ... €	Déficit : ... €
Résultats cumulés clôture : 526.17 €	Résultats cumulés clôture : 34 718.54 €
Restes à réaliser Dépenses : 0.00 €	Restes à réaliser Dépenses : 0.00 €
Restes à réaliser Recettes : 0.00 €	Restes à réaliser Recettes : 0.00 €
Résultats corrigés clôture : 526.17 €	Résultats corrigés clôture : 34 718.54 €
RÉSULTAT GLOBAL : 35 244.71 €	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter les propositions de M. le maire dans les conditions exposées ci-dessus.

Résultat du vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 1

Thierry BEBERT
Le Maire



Emilie PAREY
Secrétaire de séance